

Procès-verbal du conseil d'école

Mardi 8 novembre 2022

Etaient présents

Mr WALSHOFER, Adjoint au maire

Mmes HERMANT et JACQUET, adjointes municipales

Mme DEHAN-CARTEL, conseillère déléguée municipale

Mmes DESOYE, MONTANO, ROSSIGNOL, enseignantes

Mme NIVAL, enseignante et directrice

Mmes BENCHERIF, VAGADORE et SOARES, représentantes des parents d'élèves

Etaient excusés :

Mr JESSON, maire

Mr BASTIEN, IEN Châlons Nord

Mme SALVATORI, Déléguée Départementale de l'Education Nationale

Mme MARCHAL, représentante des parents d'élèves

Ordre du jour :

1. effectifs et répartitions

Petite section	18
Moyenne section	10
Grande section	9
CP	10
CE1	13
CE2	11
CM1	8
CM2	10
Total	89 élèves

PS/MS Mme ROSSIGNOL	28
GS/CP Mmes NIVAL et DESOYE	19
CE1/CE2 Mme HALLIER	24
CM1/CM2 Mme MONTANO-AVILA	18

L'effectif des élèves est en hausse en comparaison à l'an passé suite à une grosse arrivée en petite section d'enfants habitants sur la commune ou d'enfants ayant un ainé scolarisé à l'école. En date du 1^{er} conseil d'école de l'an passé, l'école comptait 80 élèves.

2. résultats de l'élection des représentants de parents d'élèves

Les élections se sont déroulées le 7 octobre 2022, entièrement par correspondance. Avec une participation de 73,72%, la participation est en baisse par rapport à l'an passé. (79,23%)

Les parents élus sont :

Les titulaires : Mme SOARES, Mme MARCHAL, Mme VAGADORE et Mme BENCHERIF.

Les suppléants : Mme HIDALGO, Mme DUBOIS, Mr HARS et Mme KLAUZA.

3. mise à jour du règlement intérieur

Aucune modification n'est apportée au règlement intérieur.

Le règlement intérieur est disponible sur le site de l'école. Les parents devront attester de sa lecture via un récépissé qui se trouvera dans le cahier de liaison.

Ce règlement sera valable jusqu'au premier conseil d'école de l'année scolaire 2023-2024 et les nouveaux élèves entrant à l'école en septembre 2023 devront s'y référer.

4. projet d'école

Le projet d'école 2021-2024 est présenté au conseil d'école.

Il est composé de 3 axes liés aux consignes nationales. Chaque axe est décliné en une ambition qui répond aux caractéristiques et aux besoins de notre école.

Notre projet d'école a été validé par l'inspection.

PROJET D'ÉCOLE

Annexe 2
Définition des
ambitions

Ecole :
Jules LAMAIRESSE
SAINT MARTIN SUR
LE PRE

Mis à jour le : 9 nov 2021
A transmettre à l'IEN

AMBITIONS DU PROJET D'ÉCOLE 2021 - 2024

Au regard des objectifs du projet académique et du diagnostic réalisé

AXE 1 ASSURER LES CONDITIONS D'UNE ÉCOLE ACCUEILLANTE

→ Ambition 1 : favoriser le lien entre les élèves et les parents et la coopération.

AXE 2 FAIRE REUSSIR TOUS LES ELEVES

→ Ambition 2 : développer la curiosité scientifique et mathématique

AXE 3 DEVELOPPER LES PARCOURS EDUCATIFS

→ Ambition 3 : parcours citoyen

Retour de l'IEN et proposition d'accompagnement le cas échéant : (fin 2021)

Le choix des ambitions 1, 2 et 3 est pertinent.

4 bis. Projets 2022-2023

Cette année, l'école entière travaillera autour du thème des mathématiques.

Les enseignantes relieront dès que possible des activités pédagogiques au thème des mathématiques.

L'école a aussi d'autres projets qui ne sont pas liés à la thématique de l'année

- Les classes de PS/MS et GS/CP se rendront 2 fois dans l'année au cinéma « la Comète » de Châlons en Champagne dans le cadre du dispositif national « école et cinéma », en bus privé puisque la sitac ne nous permet plus d'accéder à 2 classes à un bus.
Les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 se rendront 3 fois dans l'année au cinéma « la Comète » de Châlons en Champagne dans le cadre du dispositif national « école et cinéma », mais à des séances différentes.
Le trajet se fera également en bus privé. Cette décision a été prise par l'équipe après les soucis rencontrés avec la SITAC
Les frais liés à ces sorties seront pris en charge sur le budget « sortie » accordée par la mairie à l'école.
- Le projet « échecs » est reconduit grâce au financement de la mairie qui a un partenariat avec Mme PARTAC. L'intervenante vient durant 3h le mardi matin. Comme les années passées, les MS participent de façon hebdomadaire et à l'année afin de bien entrer dans le monde des échecs et les 3 autres classes se partagent les 2 heures suivantes à raison de 2 sessions par classe d'une durée moyenne de 6 semaines (de vacances à vacances).
- La liaison avec le collège : Mr COLLART, principal du collège DURUY viendra à l'école le lundi 14 novembre à 18h15 pour une réunion de présentation à destination des parents de CM1-CM2.

- A l'occasion de la journée nationale de lutte contre le harcèlement, les enseignantes travailleront sur ce thème.
- L'infirmière scolaire interviendra dans les classes à partir de la grande section sur des thématiques précises comme l'hygiène bucco-dentaire, l'éducation à la sexualité, l'hygiène alimentaire ...
- L'activité natation aura lieu de fin mai à fin juin à raison de 2 séances par semaine, à la piscine Aquacité de Fagnières du fait de travaux à la piscine olympique.
- Silence on lit dans la classe de CM1-CM2. Tous les jours, en début d'après midi, les élèves ont 15 minutes pour lire le livre de leur choix, en s'asseyant où ils le souhaitent, sur une chaise ou au sol.
- Projet cuisine en PS/MS et en GS/CP : Une fois par mois, un groupe d'élève de chaque classe cuisine afin de préparer les gâteaux pour les anniversaires du mois. Cette activité ludique permet aussi de travailler plein d'aspects et les enseignantes sont ravies de pouvoir la remettre en place.

Cette année, l'équipe enseignante a pour objectif de « re-tisser » des liens entre les classes après des années où les conditions sanitaires nous ont obligées à isoler les classes les unes des autres. Les enseignantes proposent aux élèves des récréations musicales le vendredi. Un conseil d'élève se réunit chaque mois afin de découvrir ce qui est fait dans chaque classe et un projet de planning de jeux de cour pour tous est à l'étude.

Dans ce cadre, l'équipe enseignante a également revu l'organisation de la course d'halloween en sollicitant les élèves à partir du CE2 pour faire un tour de terrain avec les élèves de PS. Le résultat fut concluant et sera certainement reconduit.

5. Evaluations nationales CP - CE1

Elles se sont déroulées les 3^{ème} et 4^{ème} semaines de septembre et ont porté sur les domaines des mathématiques et du français.

Les enseignantes ont dû saisir les réponses des élèves. C'est le ministère qui a analysé les réponses des élèves et qui dresse un bilan individuel pour chaque enfant.

Une rencontre individuelle a été proposée à chaque famille d'un enfant de CP ou CE1.

Une seconde phase d'évaluation aura lieu en janvier pour les CP

6. la sécurité à l'école

La sécurité des enfants nécessite la réalisation d'exercices réguliers.

- Comme c'est le cas depuis des années, des exercices « évacuation incendie » sont réalisés.
- Le PPMS (plan particulier de mise en sûreté) en vigueur l'an passé au sein de l'école a été reconduit et nous réaliserons trois exercices durant l'année scolaire.

Les enfants participeront à ces exercices pour se préparer, selon le type de risque :

- Soit à un confinement (mise en sûreté dans les bâtiments) ;
- Soit à une évacuation de l'école (mise en sûreté à l'extérieur).

Risques auxquels nous pouvons être confrontés :

- Climatique : tempête, inondation...
- Industriel : accident, nuage toxique...
- Intrusion, attaque.

Le premier exercice « évacuation incendie » a eu lieu le 19 septembre 2022.

Au signal, les classes ont évacué rapidement et l'exercice a pris fin après 2min57, temps nécessaire pour la vérification des effectifs de l'école entière, les points de rassemblement étant distant.

Le premier exercice PPMS de l'année n'a pas encore eu lieu mais est prévu avant la fin de l'année civile.

Ces exercices visent à faire répéter aux enfants les bons gestes (s'échapper ou se cacher/s'enfermer), à différencier les différents signaux sonores d'alerte et à connaître les lieux de rassemblement ou de confinement, si un tel événement venait à se produire.

La sécurité informatique.

Il est rappelé qu'au sein de l'école, toute personne utilisant le matériel numérique doit signer une charte informatique. Elle est accessible sur le site de l'école. Un bordereau de lecture a été signé par les parents à l'occasion de la rentrée scolaire.

La Charte de la laïcité à l'École a été élaborée à l'intention des personnels, des élèves et de l'ensemble de la communauté éducative. Elle a été présentée par le ministre le 9 septembre 2013. Elle explicite le sens et les enjeux du principe de laïcité, sa solidarité avec la liberté, l'égalité et la fraternité, dans la République et dans le cadre de l'École. La charte rappelle que la transmission des valeurs de la République est une mission confiée à l'École par la Nation. Elle rend claire et compréhensible par chacun l'importance de la laïcité pour le vivre ensemble autour de valeurs communes et pour la liberté d'expression de chaque conscience. La charte présente la laïcité des personnels, des enseignements et des programmes comme la garantie pour chaque élève d'un accès libre à tous les moyens intellectuels et culturels nécessaires à la construction et à l'épanouissement de sa personnalité singulière et autonome. Un bordereau de lecture a été signé par les parents à l'occasion de la rentrée scolaire.

La sécurité sanitaire.

Pour l'heure, aucune restriction liée à la sécurité sanitaire n'est mise en place

7. La coopérative scolaire

Au 31 octobre 2022, la coopérative présentait un solde de 7666,04€

La vérification annuelle de la coopérative scolaire a été effectuée.

Le détail des comptes est disponible à la consultation dans le bureau de direction.

Les rentrées d'argent de la coopérative scolaire sont diverses.

- La participation de début d'année des parents
- Subvention de la mairie pour l'achat des fournitures scolaires, du papier et de la location de la photocopieuse à hauteur de 6350€. Merci à la mairie
- Vente des photos de classe et des photos individuelles / fratrie.
- Le marché de Noël et la kermesse

Des dépenses sont à venir

- L'adhésion à l'OCCE : environ 250 €

Des dépenses sont également à prévoir

- Le coût du contrat de location de la photocopieuse qui est estimé à 2897,56 € pour l'année scolaire
- L'achat de matériel et de fournitures pour les classes

8. Les demandes de travaux et les travaux effectués

Travaux effectués (depuis le dernier conseil d'école)

- Réaménagement de l'aire de jeux de la petite cour : gazon synthétique + structures de jeux et sol souple
- Mise en place d'un système de ventilation au sein des différentes salles de l'école
- Réaménagement du dortoir par le remplacement de tous les lits afin de répondre au grand nombre de PS
- Achat de nouvelles tables pour la maternelle dont une table de manipulation
- Réparation du portillon magnétique donnant sur le parking qui s'ouvrait tout seul
- Réparation de la serrure du chalet en bois
- Réparation du verrou des toilettes des enseignantes

Travaux demandés ou en cours

- Pose de rideaux ou stores pour cacher ce qui est sur les étagères de maternelle
- Isolation extérieure de l'école

L'équipe enseignante remercie l'équipe municipale pour les réparations et les travaux et pour sa réactivité.

9. Divers

- Évènements

Rencontre avec le principal du collège, à destination des parents de CM1 – CM2, le lundi 14 novembre à 18h15

Marché de Noël organisé par l'APE le vendredi 9 décembre à 18h15

- Conseils d'école

Le conseil d'école se réunira le mardi 28 février 2023 et le mardi 27 juin 2023

- Les représentants de parents n'ont remonté aucune question.

La séance est levée à 19h45

La directrice, Mme NIVAL

